CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E198130** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 18/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/05/2017

Raison sociale : GIMET SAS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/12/2024

Capital : 2 000

317 CHEMIN DES BRUYERES
01600 SAINT-DIDIER-DE-FORMANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC bourg-en bresse 2017B00752

Siret : 829 598 515 00015

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 54935P

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001667308/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001667308/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 06 21 17 18 52 **Fax :**

Portable : 06 21 17 18 52

Responsabilité légale :
GIMET AURELIEN, ALEXANDRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@gimetsas.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 540 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	4	18/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/06/2026 15:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.